

F3SCT 2023-03

Séance du 13 Octobre 2023

Séance ouverte en présentiel en I202 à 9h40.
Quorum : 5 voix délibératives
Fin de séance : 10H30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 16 Juin 2023.
- Point Aménagement importants- travaux à venir (CPER-COMP)
- Point information réglementaire prévention
- Bilan des anciennes visites CHSCT.
- Remarques sur les registres Santé Sécurité au Travail
- Questions diverses

RELEVÉ DES DECISIONS :

DECISIONS	DATE D'EXECUTION	REALISATION
<p>Approbation du PV du 16 Juin 2023</p> <p>Sans remarques particulières des représentants du personnel, le PV du 16 Juin 2023 est soumis au vote des membres de la F3SCT sous réserve d'une modification mineure.</p> <p>Pour : 4 Voix Unanimité</p> <p>Point Aménagement importants- travaux à venir (CPER-COMP)</p> <p>La réhabilitation des salles informatiques est terminée (1102-104-112).</p> <p>L'installation des Centrales de Traitement d'Air dans les amphis A, B, C et I210 est également terminée.</p> <p>La rénovation des salles du bâtiment T (financement CPER) est en cours d'analyse par le cabinet d'Assistance à la Maîtrise d'ouvrage. Des rendez-vous avec les enseignants-chercheurs, les responsables et l'équipe technique vont être pris pour bien redéfinir les investissements futurs et les aménagements à prévoir.</p> <p>Une étude est en cours pour installer des ferme-portes sur les grandes portes de la cour d'honneur afin d'améliorer l'accessibilité aux PMR. La demande de remettre en peinture les portes est réalisée.</p> <p>Dans le cadre des financements obtenus concernant le Contrat d'Objectifs et de Moyens Pluriannuel(COMP), il nous est demandé de réaliser des salles de réalité virtuelle. Une réflexion est en cours sur ce projet.</p> <p>Un aménagement temporaire des salles I221-223-224 est prévu afin d'accueillir le labo de langue. Ces salles seront un sujet de réflexion pour un aménagement plus global.</p>	<p>13/10/2023</p> <p>2023-2024</p>	<p>DGS</p> <p>Directeur de patrimoine</p>
<p>Point information réglementaire prévention.</p> <p>*La plateforme où il nous était demandé de déposer le DUERP n'est pas encore ouverte. Pas de date à ce jour.</p> <p>*Un passeport formation est un document listant les compétences d'un salarié. Enjeux du passeport formation</p> <p>Le passeport formation permet au salarié d'identifier et faire certifier ses connaissances, compétences et aptitudes professionnelles afin de favoriser sa mobilité interne ou externe. Il doit être rempli par le salarié lui-même, après téléchargement sur le site dédié du formulaire.</p> <p>*Des nouvelles VLEP contraignantes et indicatives ont été introduites par le décret n° 2019-1487 du 27 décembre 2019 et par l'arrêté du 27 septembre 2019. Ces valeurs limites sont applicables à compter du 1er juillet 2020. A partir du 1er juillet 2023, ces valeurs seront à nouveau abaissées et ne devront pas dépasser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 mg/m3 pour les poussières totales ; ▪ 0,9 mg/m3 pour les poussières alvéolaires. <p>*Une information concernant la date de l'inspection en Santé Sécurité par notre tutelle est réalisée : du 13 au 19 Mai 2023.</p> <p>*L'accord cadre concernant le marché relatif aux formations en SST a été renouvelé.</p>	<p>2023</p>	<p>CP</p>

<p>Bilan des anciennes visites CHSCT.</p> <p>Vingt deux unités de travail ont été visitées par les membres du CHSCT entre 2016 et 2022. Une d'elle n'existe plus en tant que local du peintre mais a été réaménagée en douche pour les étudiants et le personnel.</p> <p>125 priorités basses, 13 priorités hautes, 39 priorités moyennes</p> <p>Il reste 30% des priorités hautes à faire</p> <p>Il reste 64% des priorités moyennes à faire</p> <p>Il reste 57% des priorités basses à faire</p>		
<p>Remarques sur le registre SST</p> <p>Deux remarques sur le registre situé à l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> -douleur au genou - Chute dans l'escalier. <p>Les registres SST à l'accueil et en T204 ne sont pas fait pour déclarer les accidents de travaux mais pour informer des situations à risques. Chaque agent a la possibilité d'inscrire sur ces registres toutes les observations, et toutes les suggestions qu'il juge opportun de formuler dans le domaine de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.</p> <p>Un registre destiné pour les étudiants sera mis en place à l'accueil.</p> <p>Un devis a été demandé pour s'équiper de registre dématérialisé afin de simplifier la procédure.</p>	2023	Service de prévention
<p>Questions diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un retour concernant l'utilisation d'ENSAIT Potager du réfectoire du personnel pour distribuer les légumes. Le stockage des caisses se fait dans le réfectoire et les étudiants ne nettoient pas ou alors nettoient avec l'éponge destinée à la vaisselle. Il est proposé de leur fournir des tables pliantes pour que la distribution se fasse dans le hall devant le réfectoire en leur précisant que le nettoyage de l'espace est souhaité. - Un représentant du personnel souhaite revenir sur l'article 9 de notre règlement Hygiène et sécurité qui précise que le directeur a le droit de faire souffler dans un éthylotest tout agent susceptible et suspecté de se trouver en état d'ébriété sur son lieu de travail exerçant un travail à risque. Si l'agent refuse de s'y soumettre il sera retiré de sa situation de travail et sera accompagné au domicile par un tiers. Des éthylotests seront rachetés ainsi que des tests salivaires de dépistage de drogue. Les étudiants ne sont pas concernés par ce dispositif. - Un projet de convention concernant la médecine de prévention avec l'université de Lille qui a son propre service de médecine. 	2023	DGS

Fait à ROUBAIX, Le 16 Octobre 2023
Le président du F3SCT, Directeur de l'ENSAIT

